

ASC (épisode 2) : songez à ceux qui n'ont rien et soyez heureux de vous contenter de peu

Vos retours d'expérience sur les ASC gérées par FO / SNU / CGT

A notre initiative, nous vous avons interrogés sur votre satisfaction concernant les Activités Sociales et Culturelles (les prestations du CE).

Vous avez été nombreux à nous faire part de vos retours d'expérience et nous vous en remercions !

Vous mettez plus particulièrement en avant :

- La **complexité** des orientations ASC (**11 pages**)
- La **multiplicité** des prestations car la quantité ne fait pas la qualité ... et d'ailleurs certains d'entre vous renoncent même à faire leurs demandes !!!

- L'**incohérence** du projet

Vous pouvez vous faire rembourser le forfait de ski mais pas la location des ski si vous ne prenez pas de cours de ski.

Vous partez seul dans un mobil home pour 4, le CE divise votre facture par 4. Par contre, si vous partiez seul dans un logement pour 4 proposé par le CE, la facture est intégralement prise en charge...

- Les **délais** de traitement

Des délais **trop longs** pour bénéficier d'un remboursement, **trop courts** pour se positionner sur certaines prestations, et **trop tardifs** pour programmer ses vacances ou celles des enfants.

- Les **tirages au sort**

Vous êtes nombreux à n'avoir jamais eu la « chance » d'être tirés au sort pour bénéficier d'un voyage ou d'une prestation en partie financés par le CE. Vous trouvez ce système archaïque et inégalitaire (ASC = LOTO)

- L'**iniquité** entre agents

Le salarié en CDI n'est pas favorisé par rapport au salarié en CDD pour les voyages alors que le salarié en CDD ne fera peut-être même plus partie des effectifs lorsque le voyage se déroulera.

Les couples de salariés Pôle Emploi **PACA** sont défavorisés par rapport aux couples non Pôle Emploi (pour les prestations enfants).

- **Section Syndicale CFE-CGC Pôle Emploi PACA**
75 avenue William Booth - 13012 MARSEILLE
- **Courriel** : syndicat.CFE-CGC-PACA@pole-emploi.fr
- **Site** : www.cfecgc-metiersdelemploipaca.fr



ASC (épisode 2) : songez à ceux qui n'ont rien et soyez heureux de vous contenter de peu

- Des **inégalités** dans les prestations
Inégalité dans la répartition géographique des prestations
Inégalité des lieux départs des voyages (principalement Marseille)
- Une répartition budgétaire **inadaptée**
Vous regrettez que les voyages et certains projets concentrent une part très importante du budget du CE au bénéfice d'un nombre très limité de salariés.
- Des **tarifs qui ne vous intéressent pas**
Des tarifs mal négociés, voire pas du tout. Les tarifs des prestations ne sont pas attrayants **voire même plus chers** que ce que l'on peut trouver seul.
- **Vos avis :**
Vous regrettez que l'on ne vous demande pas votre avis pour construire un projet qui corresponde à vos attentes.
Vous n'êtes pas satisfait de ce que le CE vous propose mais, par défaut, vous vous en contentez.
Vous souhaiteriez partir quand vous voulez, avec qui vous voulez et pendant le temps que vous voulez !

Au vu de vos retours, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** prépare un nouveau projet qui tient compte de vos remarques et de vos suggestions.
Pour la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** on ne peut pas gérer un CE de 4.000 salariés répartis sur l'ensemble de la région PACA comme une petite entreprise de 50 salariés unilocalisée à Marseille.
Pour la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi**, un projet se construit avec les agents pas contre eux.

Nous voulons pour **VOUS**, un projet **SIMPLE, RAPIDE, EQUITABLE, ACCESSIBLE** et **FACILE** à mettre en œuvre pour que **VOUS** puissiez profiter de **VOS prestations** sans attendre et sans vous prendre la tête !

Avec une dotation ASC annuelle de 3.700.000€ pour 4.000 agents nous sommes en droit d'attendre mieux !

**Techniciens, Agents de Maîtrise et Cadres,
construisons l'avenir ensemble !**

- Section Syndicale CFE-CGC Pôle Emploi PACA
75 avenue William Booth - 13012 MARSEILLE
- Courriel : syndicat.CFE-CGC-PACA@pole-emploi.fr
- Site : www.cfecgc-metiersdelemploipaca.fr